

LETTRE D'UN TOURISTE

Adressée au PROGRÈS DU MORBIHAN au sujet de découvertes archéologiques faites à Muzillac.

Nantes, 1^{er} novembre 1889.

Monsieur le Directeur,

Mes excursions en Bretagne, au mois d'août dernier, m'ont conduit à Muzillac. C'est un petit coin charmant, à trois kilomètres de la mer, mais qui paraît bien peu fréquenté par les touristes.

Cependant, de tous côtés, on y rencontre des bourgs très-agréables en été et des sites délicieux : Pénerf, renommée pour ses parcs d'huîtres, Billiers à l'embouchure de la Vilaine, Damgan avec son immense plage, en face de l'île Dumet, Penmur et son splendide étang de plus de 40 hectares, la belle propriété de Prières jadis occupée par les moines de l'ordre de Citeaux, Keralio, ses bois et son vaste château, puis, un peu plus loin, du côté d'Arzal, le vieux manoir de Broël, à quelques mètres des rives de la Vilaine.

J'étais descendu à l'hôtel Hervé, où l'on trouve, à la fois, des chambres à souhait, une bonne table, ainsi que des visages toujours gais et souriants.

M. Charles Hervé dirige avec sa mère cet établissement et c'est lui qui m'a raconté les curieu-

ses découvertes dont je vais vous entretenir.

Récemment, en faisant des fouilles à Muzillac, dans un de ses jardins, on a découvert plusieurs pièces de monnaie, paraissant très anciennes.

L'une de ces pièces, au nombre de sept, a surtout fixé mon attention :

D'un côté, on remarque un buste casqué, autour de ce buste, les mots *Henri de France* ; de l'autre côté une *croix*, au dessus de la croix, le mot *Fides* et au-dessous le mot *Spes*, avec des guirlandes de feuillages et de fleurs.

L'absence de lys fait supposer que cette pièce est antérieure à Henri II et qu'elle a été frappée du temps de Henri 1^{er} fils de Robert (1031-1060). Il serait, d'ailleurs, facile de s'en assurer, en consultant les ouvrages de numismatique.

Quant aux autres pièces, il a été impossible d'en découvrir les caractères et, conséquemment, d'en présumer la date.

C'est encore dans ce jardin qu'on voyait, il y a quelques années, un pan de mur d'une construction très-antique et d'une extrême salidité, dont les pierres étaient liées par une chaux au ciment de coquillages (moules, huîtres, bigorneaux).

La tradition du pays rattachait ce débris très-remarquable à l'existence d'un château, dans lequel auraient été renfermées les archives de la Chambre des Comptes de Bretagne pendant la guerre de succession de ce duché (1341-1364), et qui, d'après Ogée. (Dictionnaire de Bretagne), auraient été brûlées par les Anglais.

Ce château devait, du reste, être très-étendu, à en juger par des débris découverts sur le terrain occupé par la maison neuve de M. David, notaire, et qui paraît n'être que la suite du pan de mur, dont nous avons parlé.

Non loin de là, était une écluse qui a laissé son nom traditionnel au petit village de Pènesclus (*Pensclus* en breton) section de Muzillac et l'on se demande si cette écluse ne servait pas à retenir une nappe d'eau en vue de compléter de ce côté, la défense du château des archives.

C'est ce que les archéologues devraient vérifier sur place, dans les vieux titres et d'après les données historiques.

Il y aurait de quoi satisfaire leur curiosité, car une lettre de Muzillac m'apprend à l'instant qu'on vient encore d'y découvrir, aux pieds des côteaux de Bourgpaul, sur le bord de la rivière de St-

Eloy une construction en terre, en forme de cône tronqué qui a bien l'apparence d'un vieil ouvrage militaire et qu'on appelle dans le pays le *vieux château*.

A l'été prochain de nouveaux détails ; je retournerai certainement alors à Muzillac.

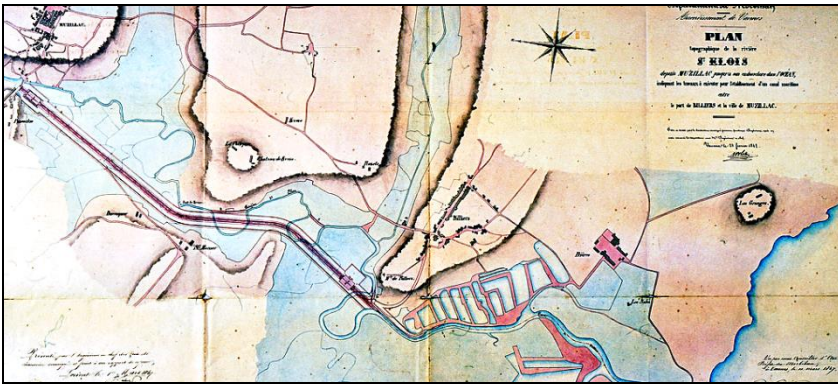
On voulait me conduire chez un archéologue du pays et me faire visiter les restes du vieux château de Penmur et d'un chemin très-raide et tournant, parmenté en gros blocs de rocher, qui conduisait de l'extrémité *est* de la chaussée du moulin vers le bourg paroissial dit Bourgpaul.

Le temps m'a manqué.

On prétend que Pènesclus *a eu un port* et qu'il en est même fait mention dans les titres des moines de Prières. Mon auteur m'a affirmé avoir lu cette mention dans une pièce aux mains de ses amis.

Agréé, Monsieur le Directeur, etc.

UN TOURISTE.



Projet de canal vers le port Penesclus